

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

Du 12151 au 12211, rue Cousineau
(sauf le 12187, rue Cousineau)

Investissements

Près de 490 000 \$

Calendrier

De la mi-mai à la fin d'octobre 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Construction Sogesco inc.

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à remettre en état l'enveloppe du bâtiment et à mieux isoler votre immeuble. Les infiltrations d'air et d'eau seront éliminées par l'installation de nouvelles portes-fenêtres et fenêtres. Votre immeuble sera plus étanche et votre confort sera amélioré.

Dans les logements (au début d'août) :

- ▶ Toutes les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées.

À l'extérieur :

- ▶ Certaines poutres au-dessus des portes et des fenêtres seront remplacées;
- ▶ La brique sera réparée ou remplacée, au besoin;
- ▶ Les joints de mortier seront réparés.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble,
- ▶ présence d'équipements.

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe);
 - ▶ dégager votre salon;
 - ▶ préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe).
- ▶ **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.
- ▶ Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
- ▶ Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison** le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

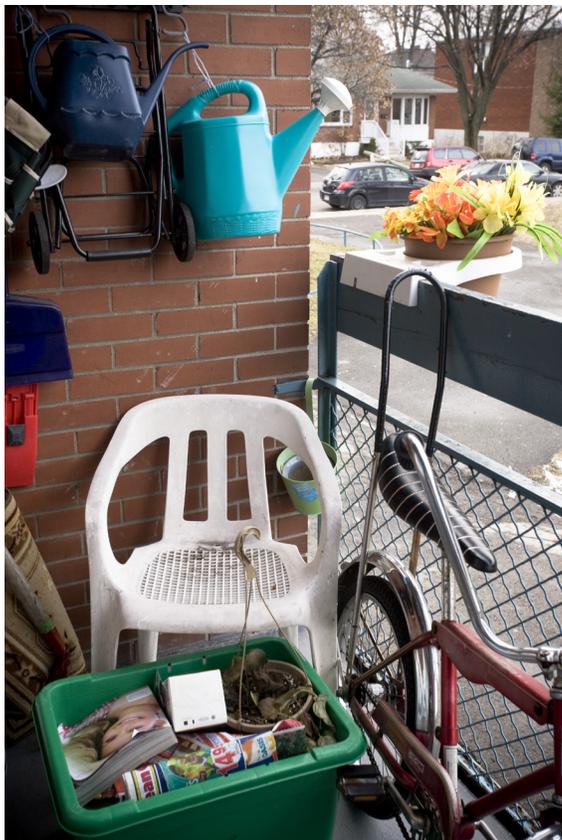
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

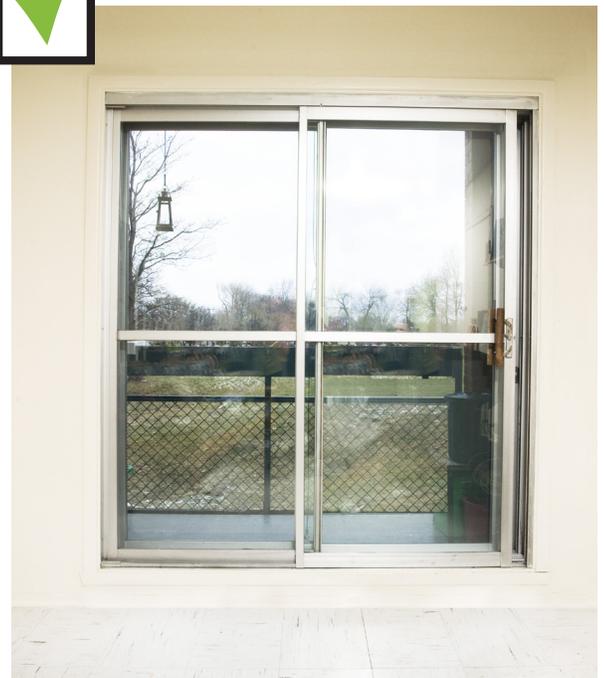
Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison : **514 868-3077**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

